

C R I S E É C O L O G I Q U E

LE CAPITALISME PEUT-IL SE METTRE AU VERT ?

40

LA CRISE ÉCOLOGIQUE APPARAÎT COMME LA RÉSULTANTE DE LA CONTRADICTION ENTRE LES LIMITES DE L'ÉCOSPHÈRE ET LES CONTRAINTES AUXQUELLES LA DYNAMIQUE ILLIMITÉE DE REPRODUCTION DU CAPITAL TEND À LA SOUMETTRE.

Depuis que la crise financière de l'automne dernier a éclaté et que les (ir)responsables qui nous gouvernent, leurs mentors capitalistes eux-mêmes – et tous les thuriféraires qui servent ordinairement de claques aux uns aussi bien qu'aux autres – ont été tous brutalement ramenés sur terre pour y (re)prendre conscience de l'ampleur de la crise structurelle dans laquelle le capitalisme se débat depuis plus de trois décennies maintenant. Dès lors, les propositions les plus diverses se multiplient pour « *refonder* » le capitalisme, c'est-à-dire lui offrir une énième planche de salut. Parmi elles en figure une qui est sans doute promise à un bel avenir : celui d'un « *capitalisme vert* », non seulement repeint aux couleurs de l'écologie mais encore réorienté et réorganisé de manière à faire face à une crise écologique qui ne cesse de s'aggraver et qui n'est jamais, d'ailleurs, qu'une dimension de la crise structurelle précédemment évoquée.

Cette proposition reprend à son compte des réflexions et incitations déjà plus

anciennes, remontant aux années 1970 (les travaux du Club de Rome) et aux années 1980 (le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dirigée par Gro Harlem Brundtland, qui a popularisé la notion de « *développement durable* » ou « *développement soutenable* » [1]). Elle répond aussi à une demande croissante de prise en compte de la nécessité de faire face aux aspects les plus urgents et les plus graves de la crise écologique de la part d'une partie de « l'opinion publique » des formations capitalistes centrales, que l'émergence de partis écologistes y exprime et y renforce à la fois. Elle peut s'appuyer encore sur le développement, en rapport avec la demande précédente, du marché des « *produits verts* » mais aussi de procédés de production industriels à la fois plus économes en énergie et plus « *respectueux de l'environnement* » au regard des déchets qu'ils génèrent. Elle relaie la prise en compte, de plus en plus fréquente, de normes écologiques ou de leur renforcement dans la mesure de la valeur des entreprises et de leur prix lors de fusions ou d'acquisitions. Elle procède enfin de la volonté de systématiser les actions publiques déjà engagées, tant au niveau mondial qu'aux niveaux national et local, destinées là encore à prendre en

* Alain Bihr est professeur à l'Université de Franche-Comté. Il a publié récemment *Le système des inégalités* (avec Roland Pfefferkorn), La Découverte, 2008, et *La novlangue néolibérale*, Ed. Page deux, 2007.

compte tant le renforcement d'une sensibilité écologiste au sein des populations que l'aggravation objective de quelques-uns des aspects de la crise écologique, dont l'épuisement de certaines ressources naturelles et le réchauffement climatique sont les plus manifestes.

Quelle est la portée de cette proposition? Un «*capitalisme vert*» est-il possible? Ecologie et capitalisme sont-ils compatibles? Bien plus, la prise en compte des nécessités écologiques serait-elle en mesure de renouveler le capitalisme, de lui donner une nouvelle vie et une nouvelle impulsion? Autrement dit, après avoir depuis plus de deux siècles – à partir de ce qu'on nomme ordinairement la «révolution industrielle» – assuré sa reproduction en dégradant, détruisant, ravageant même quelquefois la nature, le capitalisme peut-il s'assurer un avenir en la reconstruisant? Telle est la problématique de cet article.

DE LA POSSIBILITÉ ET DE LA RÉALITÉ DE «*CAPITAUX VERTS*»

Il ne fait aucun doute que la valorisation de capitaux (industriels ou commerciaux) est parfaitement compatible avec des normes écologiques renforcées, sur la base de procès de travail «*respectueux de l'environnement*». Autrement dit, des travaux écologiquement soutenables ne sont pas moins aptes par principe à valoriser du capital que des travaux écologiquement catastrophiques. En effet, pour que des capitaux puissent se valoriser, il suffit, au moins immédiatement, qu'ils satisfassent aux deux seules conditions suivantes: d'une part celle de mettre en œuvre du travail socialement nécessaire, d'autre part celle d'incorporer une part de surtravail au sein de ce dernier (que le travail vivant excède ce qui est nécessaire à la reproduction de la force de travail). La nature du travail ainsi mobilisé est, quant à elle, totalement indifférente au capital et à sa valorisation, puisque cette dernière repose tout entière sur le procès de transformation de procès de travail concrets, particuliers, par définition très diversifiés, en un même travail abstrait, général, correspondant à une simple dépense de force humaine de travail.

Marx avait eu l'occasion de souligner cette parfaite indifférence du capital à la nature des travaux qui le valorisent, dans

sa discussion des concepts de travail productif et de travail improductif. Il a été ainsi amené à écrire: «*que celui-ci [le capitaliste] ait placé son capital dans une fabrique de légumes [une école privée] au lieu de le placer dans une fabrique de saucissons, c'est son affaire*» [2]. Ou encore: «*Un comédien, un clown même, est par conséquent un travailleur productif [i.e. un travailleur producteur de plus-value], du moment qu'il travaille au service d'un capitaliste (de l'entrepreneur), à qui il rend plus de travail qu'il n'en reçoit sous forme de salaire [...]*» [3].

Cette idée ne manquera pas cependant de se heurter à l'objection courante suivante. Intégrer des normes et exigences écologiques dans les procès de travail sur la base desquels le capital se valorise tend à renchérir le coût de production des marchandises et, par conséquent, pour un prix de production et un prix de marché donné de ces dernières, à limiter d'autant la valorisation des capitaux qui se livrent à cette opération, à réduire leur taux de profit en deçà du taux moyen. Telle serait la principale raison des freins apposés à l'intégration de normes écologiques dans la production capitaliste. Bien plus, la concurrence intercapitaliste, incitant les capitalistes à diminuer le coût de production des marchandises par l'intermédiaire desquelles se valorise leur capital, n'est-elle pas précisément responsable d'un «*dumping écologique*» permanent qui fait que le ou les capitalistes les moins regardants sur les conséquences écologiques de leur activité s'assureront toujours un avantage concurrentiel sur ceux de leurs confrères et concurrents qui ne veulent pas ou tout simplement ne peuvent pas les suivre dans cette course au «*moins disant écologique*»? Le processus est en tout point analogue au «*dumping social*», à la pression à la baisse du coût salarial, des salaires directs et indirects, partant des normes d'emploi, de travail et de rémunération des salariés, qui, là encore, assure un avantage concurrentiel aux capitalistes qui le pratiquent.

L'objection est recevable mais sa portée est limitée. Y répondre exige de préciser la notion de travail socialement nécessaire précédemment introduite. En effet, la concurrence intercapitaliste ne peut jouer que dans le cadre (normatif) et les limites (spatiales et temporelles) de ce qu'est concrètement le travail socialement nécessaire que les capitaux singu-

liers doivent précisément mettre en œuvre pour se valoriser. Or, un travail déterminé n'est socialement nécessaire que pour autant qu'il remplisse deux conditions.

D'une part, il doit répondre à un besoin social, qualitativement aussi bien que quantitativement déterminé par un certain nombre de pratiques, de normes, de valeurs, etc., résultats tant de l'héritage civilisationnel que des rapports de force (économiques, politiques et idéologiques) entre les différentes classes sociales; car ces rapports jouent un rôle essentiel dans la constitution du système social des besoins, dans la prévalence ou la primauté accordées à certains de ces besoins par rapport à d'autres, partant dans les pratiques et normes de la consommation individuelle aussi bien que collective, etc., tout comme bien évidemment dans la répartition de la richesse sociale (donc le montant des revenus) des différentes classes, fractions, couches et catégories.

D'autre part, pour être socialement nécessaire, un travail productif doit encore répondre à un besoin social en mettant en œuvre les forces productives disponibles (les moyens de production, les forces de travail et leur combinaison) selon les normes productives en vigueur dans la société en général tout comme dans l'espace-temps de socialisation de ce travail en particulier (dans la branche de la division du travail qui est la sienne, sur le territoire sur lequel il opère, dans les groupes sociaux qu'il mobilise, à la période historique considérée, etc.), de manière à ce que sa durée, son intensité, sa productivité tout comme la qualité de son produit se situent en définitive dans la moyenne de ce qui s'obtient au sein de cet espace-temps de socialisation.

Ce qui revient à dire que, pour que des «*capitaux verts*» puissent voir le jour, il faut et il suffit que les normes définissant ce qu'est un travail socialement nécessaire, tant au niveau du procès de production (dans l'usage des forces productives) qu'au niveau du procès de consommation (tel qu'il est régi par le système social des besoins), intègrent des exigences écologiques. L'intégration de telles exigences peut résulter de processus divers: par exemple, de l'émergence et du renforcement d'une demande de «*produits verts*» (par exemple de légumes sans nitrate et de fruits sans pesticide), de

[1] http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/html/doc_dd/rapport_brundtand.htm. Voir de même à ce sujet la revue *La brèche*, n° 2, mars-mai 2008, entretien avec José Manuel Naredo, pp. 60-69.

[2] *Le Capital*, Livre I, chapitre XVI, Editions Sociales, Paris, 1948, tome II, p. 184.

[3] *Théories sur la plus-value*, Editions Sociales, Paris, 1974, tome 1, p. 167.

la diffusion d'innovations techniques ou de procédés de production rendant les procès de travail plus performants sur le double plan économique et écologique (par exemple la cogénération d'électricité et de chaleur), de l'adoption de réglementations d'ordre public introduisant ou renforçant des normes écologiques en matière de production (par exemple en termes d'économie d'énergie) ou de consommation (par exemple en termes de recyclage des produits usagés et des déchets), comme le « Grenelle de l'environnement » l'avait envisagé, etc.

Dès lors, la concurrence intercapitaliste ne peut plus fonctionner comme un obstacle au développement de « capitaux verts » ; tout au plus peut-elle servir de prétexte aux capitaux les moins bien placés dans cette concurrence ou au contraire les mieux placés (ceux en situation d'oligopole) pour freiner l'introduction de normes et d'exigences écologiques et retarder le passage d'un régime du travail socialement nécessaire à un autre.

Dans l'industrie automobile, cela a été le cas hier à propos de l'adoption du pot catalytique, comme c'est le cas aujourd'hui à propos de la mise au point de

moteurs moins gourmands en énergie ou même d'alternatives au moteur à essence. C'est précisément parce que, sous la pression de l'aggravation de la crise écologique, les normes sociales de production et de consommation sont en train de changer, sous l'effet d'une transformation de la demande sociale ou de l'adoption de nouvelles réglementations publiques contraignantes ou plus contraignantes en la matière, que des « capitaux verts » se sont développés au cours de ces dernières années et seront appelés à se développer de plus en plus au cours des prochaines années. Autrement dit, le capitalisme est déjà en train de se « mettre au vert » !

Les principaux secteurs qui constituent des terres de mission pour les « capitaux verts » et vont leur offrir les plus belles opportunités de valorisation sont l'agriculture (avec notamment la production de biocarburants), le bâtiment (dont la rénovation doit viser à améliorer le bilan énergétique), la production d'énergie (avec le développement des énergies renouvelables), les transports (lui aussi particulièrement gourmand en énergie, l'enjeu étant de faire régresser la part de

la voiture individuelle au profit de celle du tram et du train, de manière à réduire l'émission de gaz à effet de serre), enfin le recyclage des produits en fin de vie, secteur d'ores et déjà investi par de très grands groupes financiers tels que les français Véolia (ex-Vivendi, ex-Générale des Eaux), Suez Environnement (qui a absorbé l'ex-Lyonnaise des Eaux), Bouygues, etc.

DE LA NÉCESSITÉ DE CHANGER D'ÉCHELLE

Les considérations précédentes n'épuisent pourtant pas, de loin, la problématique initiale. Un exemple nous le fera comprendre, celui des agrocarburants.

Différentes raisons expliquent le récent développement de ces derniers. Si certaines relèvent de la pure logique capitaliste classique de mise en valeur de la terre et du travail agricole, d'autres sont sinon déterminées par des considérations écologistes du moins susceptibles d'entrer dans la gamme des mesures tenant compte d'un certain nombre d'impératifs écologiques, dont notamment l'épuisement progressif des réserves d'hydrocarbures et la nécessité de lutter contre le rejet dans l'atmosphère de gaz carbonique (CO₂), principal responsable de l'aggravation de l'effet de serre. Sous ce double rapport, les exploitations agricoles productrices de biocarburants (colza, canne à sucre, etc.) sont des exemples de « capitaux verts » au sens précédemment entendu.

Or différentes études ont mis en évidence l'étroitesse d'un tel jugement et, plus largement, de la perspective qui le sous-tend^[4]. Elles conduisent en effet à souligner que, d'un strict point de vue écologique, le bilan du développement de ces agrocarburants est non seulement négatif mais franchement catastrophique. Il implique un usage intensif d'engrais responsables d'émission de protoxyde d'azote (ou oxyde nitreux, N₂O) dont l'effet de serre est près de 300 fois plus important que celui du gaz carbonique. Il s'effectue souvent au prix d'une déforestation dont le bilan est négatif tant sous l'angle de la lutte contre l'effet de serre que sous celui de la préservation de la biodiversité ; celle-ci est de surcroît menacée par l'extension de la monoculture qu'implique la culture des agrocarburants ; les

LE PRIX DU CARBONE

Le directeur de Bluenext – la Bourse de l'environnement – indique que, « entre janvier 2008 et janvier 2009, la production de ciment et d'acier a baissé de 40 %. Il est évident que cela allait jouer sur les émissions de CO₂. » En conclusion, la chute de quelque 35 millions de tonnes de CO₂ aboutit à une forte contraction des quotas de CO₂ échangés sur les marchés, avec une chute des prix. En effet, les cimentiers, les sidérurgistes, les verriers ont vendu des quotas pour dégager de la trésorerie. Damien Demailly, en charge du dossier Climat au WWF, souligne qu'à 10 euros la tonne, ce prix n'incite ni à préserver les quotas acquis par les industriels, ni à investir « dans des technologies non polluantes ». Demailly déclare : « Plus le prix est bas, moins on a besoin d'anticiper. Et les industriels sont atteints par la myopie du court terme, alors qu'il faudrait faire des efforts aujourd'hui puisque les choix actuels déterminent l'impact de demain. Les investissements dans les technologies moins polluantes ne devraient pas être basés sur les prix actuels du carbone. » (*Libération*, 9 mars 2009)

Le quotidien *Les Echos* (25 mars 2009), dans un dossier, confirme : « Alors qu'il faut redoubler d'efforts, jamais les signaux économiques n'ont été si mauvais : la chute du prix du pétrole réduit la compétitivité des énergies renouvelables et des carburants alternatifs, celle des matières premières diminue les incitations à recycler et, pire, le marché européen du CO₂ s'effondre, passant sous la barre des 10 euros la tonne contre 30 l'été dernier ! Car la crise, c'est des usines qui tournent au ralenti, moins de consommation et donc moins d'émissions de CO₂. » (Réd.)

plantes utilisées dégradent rapidement les sols.

A quoi s'ajoutent d'autres effets tout aussi désastreux qui, pour excéder le cercle des considérations strictement écologiques, ne peuvent laisser indifférents des écologistes : les terres utilisées pour la production d'agrocarburants limitent d'autant celles disponibles pour la production de céréales alimentaires et pour l'agriculture vivrière, fragilisant ainsi la sécurité alimentaire des populations; le bilan des créations et des destructions d'emplois entraînés par le développement de cette monoculture intensive est négatif, favorisant ainsi l'exode rural; les champs de «*pétrole vert*» sont souvent des zones de non-respect des droits sociaux et des droits de l'homme plus généralement, etc. Et le tout finalement pour permettre la poursuite de cette folie écologique et sociale qu'est la circulation des dizaines de millions de véhicules automobiles qui obstrue et pollue les espaces urbains et défigure les paysages ruraux.

On pourrait multiplier les exemples de semblables effets pervers de capitaux apparemment «*verts*» par leurs produits, mais dont les procédés de production et les implications générales, tant sociales que proprement écologiques, ont de quoi faire verdoyer de rage des écologistes conséquents. Ainsi rien n'est plus propre en apparence que la production d'électricité nucléaire [5] aux risques près, qui sont énormes, que les centrales nucléaires font courir aux populations environnantes (les environs se mesurent en l'occurrence en milliers de kilomètres, l'exemple de Tchernobyl le montre) et que l'entreposage ou l'enfouissement des déchets nucléaires font courir à l'humanité entière jusqu'à la fin de ses jours!

Qui ne peut se féliciter du développement de la production de l'énergie électrique d'origine photovoltaïque... avant d'apprendre que les panneaux producteurs de cette dernière contiennent du trifluorure d'azote (NF₃) dont l'effet de serre est 17 000 fois plus important que celui du gaz carbonique et dont la durée de vie dans l'atmosphère est cinq fois plus longue que celle de ce dernier et qui, curieusement, ne fait pourtant pas partie des gaz à effet de serre visés par le Protocole de Kyoto [6]? Qu'advient-il de ce gaz lorsqu'il s'agira de recycler ces panneaux?

Les exemples précédents nous montrent qu'on ne peut examiner notre problématique en restant au seul niveau des capitaux singuliers, dont certains effets écologiquement souhaitables sont contrebalancés par d'autres écologiquement désastreux, sans qu'il soit possible de tirer une conclusion claire de la multiplication de pareils bilans contrastés. Si l'on veut sortir de cette casuistique et parvenir à quelques résultats solides, il faut nécessairement changer de cadre de pensée, raisonner non plus au niveau des capitaux singuliers mais à celui du capital dans son ensemble tout comme à celui de la crise écologique dans sa globalité.

Car le capital comme rapport social de production ne se réduit pas à la somme des capitaux singuliers dont il se compose ni même à la résultante de leurs mouvements cycliques, dans et par lesquels ces capitaux se combinent en échangeant leurs produits, se repoussent (par la concurrence) et s'attirent (par absorption et fusion) tout en s'accumulant.

En tant que rapport social de production, le capital possède une logique propre, celle de sa reproduction avec ses exigences et implications spécifiques, logique qui s'impose non seulement aux capitaux singuliers et à leurs mouvements mais encore en définitive à la société tout entière [7].

C'est ce que nous avons souligné ci-dessus en signalant que la concurrence intercapitaliste est réglée par des normes et des limites qui définissent ce qu'est le travail socialement nécessaire et qui relèvent de l'appropriation par le capital de l'espace social comme du système social des besoins, et en définitive de la lutte des classes dans ses effets les plus divers et les plus inattendus (décomposition et composition des classes, conclusion d'alliances et de compromis entre les classes, formation de blocs sociaux avec leurs armatures institutionnelles et leurs ciments idéologiques propres, etc.). Cette lutte de classes résulte, elle aussi, de l'emprise du capital comme rapport social de production sur la société dans son ensemble.

De la même manière, on ne peut ni ne doit réduire l'actuelle crise écologique à une série de dégâts locaux, d'atteintes locales à «*l'environnement*» (difficile de trouver un terme plus vague!), ni même

C'est précisément parce que, sous la pression de l'aggravation de la crise écologique, les normes sociales de production et de consommation sont en train de changer que des « capitaux verts » se sont développés au cours de ces dernières années.

43

[4] Voir notamment le dossier « Les agrocarburants, la nouvelle panacée capitaliste », *La Brèche-Carré rouge*, n°1, Paris-Lausanne, décembre 2007-février 2008, pp. 54-72, dont je reprends ici l'essentiel des conclusions.

[5] Cependant, si le fonctionnement des centrales nucléaires ne génère par lui-même aucun gaz à effet de serre, on ne peut en dire autant de leur production qui fait notamment appel à l'une des industries les plus polluantes, la cimenterie.

[6] Voir <http://environnement.blogs.liberation.fr/noualhat/2008/11/le-gaz-effet-de.html> et http://www.notre-planete.info/actualites/actu_1801.php. Ce dernier article se fonde sur les recherches de l'Institut d'océanographie de La Jolla, en Californie.

[7] Pour une démonstration méthodique de cette proposition, voir *La reproduction du capital*, Editions Page deux, Lausanne, 2001.

44

Le capitalisme est par essence productiviste : il produit à fin d'accumuler des moyens de production et des forces de travail supplémentaires, à fin d'élargir sans cesse l'échelle de la production.

VOLATILITÉ DES «VALEURS SOLAIRES»

La Société Générale a publié une étude de Didier Laurens portant sur l'évolution boursière des sociétés classées dans l'indice S&P Global Clean Energy (*La Tribune*, 30 mars 2009). L'auteur considère que, pour assister à un rebond des «valeurs solaires», trois éléments doivent être réunis : 1° une évolution de la régulation; 2° une hausse des prix du pétrole dans une fourchette entre 70 et 80 dollars le baril, afin «d'inciter les investisseurs à revenir sur les énergies renouvelables»; 3° «un mouvement de consolidation propre à entretenir une certaine spéculation sur les secteurs solaires». (Réd.)

d'ailleurs qu'à une simple série de problèmes globaux : l'épuisement des ressources minérales, la pollution des éléments (le sol, l'eau, l'air), l'aggravation de l'effet de serre et les perturbations climatiques, etc. Là encore, en raisonnant de cette manière, les arbres risquent de masquer la forêt (ce qui serait un comble pour une pensée systémique comme l'est par principe l'écologie) : cela risque d'occulter la nature exacte et les causes essentielles d'une crise qui met en jeu l'interaction entre la totalité des activités humaines, telles qu'elles se trouvent aujourd'hui déterminées plus ou moins directement par le capitalisme – plus exactement par le procès global de reproduction du capital – et cet infime fragment de la nature qu'est notre planète, soit la totalité de l'écosphère et de ses éléments. Si l'on veut saisir la crise écologique à sa racine, c'est à ce niveau de globalité qu'il faut se situer.

Ressaisie à ce niveau, la crise écologie apparaît alors comme la résultante de la contradiction entre les limites de l'écosphère et les contraintes auxquelles la dynamique illimitée de reproduction du capital tend à et tente de soumettre cette dernière.

D'une part, nous avons une écosphère dont les ressources (espace, temps, matières, énergies, informations) qu'elles offrent aux activités humaines sont limitées et dont les écosystèmes qui la constituent, tant globaux que locaux, possèdent des capacités de reproduction (plus exactement d'homéostasie) également limitées [8].

Tandis que, d'autre part, le rapport capitaliste de production s'est présenté jusqu'à présent comme un processus indéfiniment expansif, en traitant la nature comme si elle était à la fois *un réservoir* de ressources dans lequel on pourrait indéfiniment puiser et un *dépotoir* dans lequel on pourrait non moins indéfiniment déverser les déchets du procès de reproduction sociale, en comptant sur les capacités homéostatiques des systèmes naturels pour les absorber ou les recycler.

La résolution de la crise écologique suppose donc un mode de production capable d'intégrer comme une contrainte interne à son propre mode de fonctionnement cette donnée externe que sont les limites que le cadre écologique impose à

l'activité humaine en général. Ce qui implique :

1° de limiter tant les prélèvements opérés par le procès social de production au sein de l'écosphère que les rejets opérés par ce même procès au sein de cette même écosphère, autrement dit de limiter l'échelle de reproduction de ce procès, voire de lui fixer une ligne rouge infranchissable qui, une fois atteinte, implique que l'échelle du procès social de production demeure identique, autrement dit que la reproduction sociale devienne une reproduction simple;

2° comme condition et conséquence du point précédent, de contrôler le procès social de production dans ses interactions avec l'écosphère, donc de contrôler la croissance et le développement des forces productives au niveau de la société dans son ensemble.

DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UN «CAPITALISME VERT»

Ce sont ces conditions de la solution de la crise écologique que le capitalisme (le procès global de reproduction du capital) n'est pas parvenu à remplir jusqu'à présent; et c'est pourquoi il n'a cessé d'aggraver cette crise.

Mais cette incapacité est-elle conjoncturelle ou structurelle? Tient-elle à un régime particulier de fonctionnement du capitalisme dont celui-ci pourrait sortir, moyennant toute une série de réformes structurelles profondes, pour satisfaire aux deux conditions précédentes? Autrement dit, un capitalisme écologiquement réformé est-il possible et envisageable? Ou, au contraire, l'incapacité à satisfaire aux deux conditions précédentes, dont le capitalisme a fait preuve jusqu'à présent, tient-elle à sa nature même, à son essence, autrement dit aux structures qui le constituent et dont il ne peut se libérer qu'en se reniant, qu'en se transformant en un mode de production différent? Autrement dit, un «*capitalisme vert*», un régime de fonctionnement du procès global de reproduction du capital capable de satisfaire aux deux conditions précédentes de la solution de la crise écologique globale est-il structurellement impossible? C'est le second terme de cette alternative qui me paraît devoir être retenu.

En premier lieu, ce rapport social de production qu'est le capital ne peut se repro-

duire qu'à une échelle progressive, il ne peut connaître de reproduction qu'élargie: en un mot, le capital doit nécessairement s'accumuler. Ce qui implique qu'une part plus ou moins importante de la plus-value, formée par l'exploitation de la force de travail et réalisée sur le marché, doit nécessairement servir à former un capital additionnel, à créer par conséquent des forces productives (des moyens de production et des forces de travail) supplémentaires. Ce qui revient tout simplement à dire que le capitalisme est par essence *productiviste*: il produit à fin d'accumuler des moyens de production et des forces de travail supplémentaires, à fin d'élargir sans cesse l'échelle de la production.

La démonstration de cette proposition a déjà été apportée par Marx dans sa critique de l'économie politique, dont *Le Capital* constitue le point d'orgue. Les trois principaux arguments avancés par Marx sont les suivants.

Tout d'abord, le capital est essentiellement valeur en procès: il est de l'argent (forme autonomisée de la valeur) qui cherche et parvient non seulement à se conserver, mais encore à s'accroître (à se valoriser) dans et par la production et la circulation de marchandises. L'argent ne devient capital, ne fonctionne comme capital, qu'à cette double condition qu'il parvienne à se conserver et à s'accroître par l'intermédiaire d'une production et d'une circulation marchande; et il ne demeure capital que pour autant qu'il poursuive incessamment ce procès, qu'il le répète indéfiniment. Dès lors cependant, une reproduction simple de ce procès, à échelle identique, serait contraire à sa propre nature: elle impliquerait en effet que l'intégralité de la plus-value ainsi formée et réalisée par le capital soit dépensée comme pur argent, comme simple revenu du capitaliste. Un capitaliste qui agirait de la sorte cesserait donc de fonctionner comme capitaliste dans l'usage de la plus-value pour ne plus assurer que la simple reproduction de son capital initial. Il se mettrait ainsi en contradiction avec lui-même en tant que capitaliste. Au demeurant, un capitaliste opérerait-il pour un pareil comportement qu'il serait rapidement rappelé à l'ordre par ses confrères et concurrents.

En effet – et réside ici le deuxième argument – la contrainte en faveur d'une

reproduction élargie du capital (de son accumulation) opère aussi, d'autre part, par le biais de la concurrence capitaliste. En effet, un prix de marché étant donné, l'un des moyens pour tout capitaliste opérant dans ces conditions de marché de réaliser un profit supérieur au profit moyen et de s'assurer une échelle de circulation plus importante (de conquérir des «parts de marché» supplémentaires) est d'abaisser ses coûts de production. Ce qui ne peut se faire généralement qu'au moyen d'une révolution du procès de production (le développement de nouveaux procédés de production, la mise en œuvre de nouveaux moyens de travail, l'innovation dans l'organisation du travail, etc.), de manière à accroître la productivité du travail, et cela moyennant une accumulation supplémentaire de capital. Si cette dernière est un résultat de la concurrence, elle en est aussi inversement un moyen: dans la mesure où l'accumulation du capital se traduit, au niveau des capitaux singuliers, par leur concentration et leur centralisation, elle sert aussi d'arme dans «la guerre de tous contre tous» que se livrent les capitalistes... et plus encore dans les «ententes cordiales» qu'ils passent entre eux dès que

UN SOLAIRE VOILÉ

Malgré les discours sur le «Green New Deal», l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) constate que «les politiques en faveur des énergies renouvelables sont les parents pauvres des plans de relance». L'hebdomadaire britannique *The Economist* (28 mars 2009), lui, met en relief l'importance potentielle de tels investissements, mais aussi l'incertitude portant sur leurs résultats en termes de rentabilité, même à moyen terme.

Parmi les sociétés du solaire les plus en vue, Solarworld, dont le chiffre d'affaires en 2008 était de 900 millions d'euros, révisé à la baisse les projections de croissance. Le patron de Solarworld, Frank Asbeck, reconnaît que la croissance du marché mondial dans ce secteur, qui était prévue à des taux de 20 ou 30 % par année, «n'est plus réaliste». «Une croissance de 10 %» est plus plausible (*Handelsblatt*, 3-5 avril 2009).

Si la tendance actuelle est de sortir d'une application de niche, ce n'est pas avant 2020 que les technologies du solaire permettraient une production «compétitive» par rapport à d'autres moyens de production d'électricité. Et cela ne pourra être atteint qu'avec une forte «intervention publique», afin qu'un usage massif (fermes solaires et constructions) soit fait du solaire; sans même prendre en compte les problèmes d'émissions de NF₃. (Réd.)

[8] L'une des propriétés essentielles de tout système, qu'il soit naturel ou social, qui en assure (entre autres) le caractère systémique, est son homéostasie, sa capacité à maintenir son ordre propre, en dépit des perturbations d'origine interne ou externe qu'il peut subir. Evidemment, cette capacité n'est jamais illimitée; prise en défaut, selon la nature et l'importance des perturbations subies, une homéostasie défaillante conduit selon le cas le système à des transformations profondes qui en altèrent la nature ou à sa disparition (sa dislocation) pure et simple.

la concurrence a généré des situations d'oligopole ou d'oligopsonne.

Enfin, au niveau du capital social, la même nécessité d'augmenter la productivité du travail, par conséquent d'accumuler du capital, non seulement extensivement (en étendant simplement l'échelle du capital existant, en répétant celui-ci dans sa composition technique et organique donnée à un moment), mais encore intensivement (en augmentant sa composition technique et organique), se fait sentir pour une dernière raison. C'est que, face à la résistance que les travailleurs salariés opposent à leur exploitation, face à leurs luttes pour réduire la durée et l'intensité de leur travail et pour renchérir la valeur de leur force de travail (augmenter leurs salaires réels par élargissement et enrichissement des normes de consommation), l'accumulation est la seule arme dont dispose le capital. C'est par ce biais qu'il parvient à générer une plus-value relative ainsi qu'une surpopulation relative, nécessaire non seulement pour assurer la flexibilité de l'appareil de production mais pour discipliner « l'armée industrielle active » : pour contraindre les travailleurs salariés à accepter leurs conditions d'emploi, de travail et de rémunération.

« CAPITALISME VERT » : UNE CONTRADICTION DANS LES TERMES

En définitive, la subjectivité capitaliste, la concurrence intercapitaliste comme la lutte de classes entre capitalistes et travailleurs salariés concourent à faire de l'accumulation du capital une nécessité et, par conséquent, à relancer sans cesse cette dernière, quel que soit le niveau qu'elle ait déjà atteint. Sous ce premier rapport déjà, le capitalisme est incompatible avec une solution de la crise écologique qui suppose, au contraire, de limiter l'échelle tout comme d'ailleurs le rythme du procès social de production.

En second lieu, au sein du capitalisme, le développement (quantitatif et qualitatif) des forces productives de la société, partant leur impact écologique, ne peut faire l'objet d'aucun contrôle social global, comme l'exigerait pourtant aussi la solution de la crise écologique. En effet, ce développement y prend nécessairement la forme d'un processus aveugle, irréfléchi et involontaire, qui échappe au contrôle

voire à la conscience de ceux-là mêmes qui en sont pourtant les agents et les acteurs, capitalistes aussi bien que travailleurs salariés. C'est qu'elle est la résultante d'une multiplicité de décisions (d'investissements et de désinvestissements, de déplacement des capitaux d'une branche de la division du travail à une autre ou d'un territoire à un autre) et d'innovations (dans les produits et les procédés productifs) effectuées indépendamment les unes des autres par les directions des différents capitaux singuliers.

Car, du fait de la propriété privée des moyens sociaux de production, le travail social (la mise en œuvre des forces productives de la société) se présente nécessairement sous la forme d'une multiplicité de travaux privés, indépendants les uns des autres, séparés les uns des autres, non coordonnés entre eux et bien souvent directement rivaux. Dans ces conditions, la socialisation des travaux privés ne peut s'effectuer que sous la forme de la mise en concurrence de leurs produits sur et par le marché : c'est lui seul qui « dira » si et dans quelle mesure ces travaux privés possèdent une validité sociale. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui font que, constamment, certains de ces travaux (partant les entreprises qui les réunissent et les travailleurs qui les fournissent) se trouvent invalidés par le marché (leurs produits ne s'y vendent pas, les entreprises doivent licencier ou font même faillite); périodiquement se produisent, soit à l'échelle d'une branche de production, soit à celle du procès social de production (de l'économie) dans son ensemble, des crises de surproduction. Trop de capital a été engagé, autrement dit trop de forces productives ont été mises en œuvre relativement aux besoins solvables, tels qu'ils sont déterminés par les rapports capitalistes de répartition de la valeur formée entre capital et travail.

Un contrôle global (au niveau de la société dans son ensemble) du développement des forces productives, pour en limiter l'impact écologique à ce qui est soutenable par l'écosphère – tant quant au renouvellement des ressources qu'offre cette dernière que quant à sa capacité de recycler les déchets du procès social de production –, supposerait que les différents travaux effectués dans les multiples unités de production dont se compose

l'appareil social de production fassent l'objet d'une *socialisation a priori* (avant engagement des forces productives) et non pas d'une *socialisation a posteriori* (une fois ces forces productives engagées et mises en œuvre) sous forme et par l'intermédiaire du marché. En un mot, cela supposerait de substituer à ce dernier une planification du développement des forces productives tout à fait incompatible avec la propriété privée des moyens sociaux de production.

On constate donc que le capitalisme est structurellement incapable de satisfaire aux deux conditions fondamentales d'une solution globale de la crise écologique; et que, en ce sens, un « *capitalisme vert* » est une contradiction dans les termes.

Aux arguments précédents, on pourrait d'ailleurs en ajouter d'autres qui, pour être de moindre importance, n'en sont pas négligeables pour autant. Par exemple, l'accumulation du capital s'accompagne nécessairement de sa concentration et de sa centralisation, qui induisent une concentration et centralisation spatiale des activités et des populations (c'est la racine du phénomène d'urbanisation de la société); alors qu'un développement écologiquement soutenable exige au contraire la déconcentration et la décentralisation des activités productives et des activités humaines en général.

Mais qu'un « *capitalisme vert* » soit impossible ne signifie pas qu'il ne faille pas lutter, d'ores et déjà, au sein du capitalisme, pour obtenir qu'il se réforme écologiquement, pour y injecter la dose maximale de « *verdure* ».

D'une part, de pareilles luttes sont nécessaires pour limiter l'échelle et ralentir le rythme de développement de la crise écologique, qui menace dès aujourd'hui les conditions de vie (et quelquefois de survie) de populations de plus en plus nombreuses, notamment parmi les plus déshéritées de la périphérie mondiale. D'autre part, ces luttes doivent précisément avoir pour fonction et objectif d'exacerber la contradictions entre les exigences d'une solution globale de la crise écologique et les formes et finalités que le rapport capitaliste de production impose au procès social de production, de manière à créer les conditions tant objectives que subjectives d'un autre mode de production. ✱